



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Castanetum, Chastenoy, Chastenois-lez-Dole, village de l'arrondissement de Dole, canton, perception et distribution de poste de Rochefort ; à 5 km de Rochefort, 9 de Dole et 61 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 264^m.

Il est limité au nord est par Amange, au nord-ouest par Moisse, à l'est par Audelange, à l'ouest par Archelange, et au sud par Rochefort. La grange Viron, la grange au Golard, le moulin des Vaux, le château de Bellevue et la Vigne-de-Ville font partie de la commune.

Le territoire est traversé par les chemins de grande communication n° 10, d'Ougney à Dole ; n° 37, de Moisse à Amange, par les chemins vicinaux tirant à Audelange, à Archelange, à Rochefort. à Authume, par les ruisseaux d'Amange, des Vaux et de Pierre-Mouille. Le village est divisé en deux parties à peu près égales, par une vallée, dont une prairie occupe le fond.

Population : en 1790, 341 hab. ; en 1846, 376 ; en 1851, 392, dont 204 hommes et 188 femmes ; population spécifique par km carré, 49 habitants ; 72 maisons, savoir : au village, 67 ; à la grange Viron, 1 ; à la grange au Golard, 1 ; au moulin des Vaux, 1 ; au château de Bellevue, 1 ; à la Vigne-de-Ville, 1 ; 103 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1711.

Vocabulaire : saint Vincent. De 1668 à 1691, voir les registres d'Amange.

Série communale à la mairie depuis 1727. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 218 et 219, 3 E 2501 à 2505, 3 E 3683, 3 E 8459, 3 E 8972 à 8974 et 3 E 13269. Tables décennales : 3 E 1315 à 1323. Microfilmé sous les cotes 1 Mi 529, 5 Mi 220 à 222, 5 Mi 1211, 2 Mi 866, 2 Mi 2025, 5 Mi 18 et 19 et 5 Mi 1184.

On n'émigre pas.

Cadastré : exécuté en 1836 : surface territoriale, 791^h 64^a, divisés en 2706 parcelles que possèdent 215 propriétaires, dont 101 forains ; surface imposable 779^h 24^a savoir : 442^h 78^a en terres labourables, 158^h 01^a en bois, 81^h 52^a en prés, 70^h 01^a en vignes, 14^h 82^a en pâtures, 4^h 48^a en friches et broussailles, 3^h 31^a en sol et aisances des maisons, 1^h 31^a en vergers, et 66^a en murgers, d'un revenu cadastral de 6.213 fr. ; contributions directes en principal 2.667 fr.

Le sol, légèrement ondulé, très froid et d'une fertilité ordinaire, produit du blé, peu de seigle, de l'avoine, des pommes de terre, du maïs, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des carottes fourragères, du chanvre, des fruits, des vins rouges qui ne sont point mauvais, du vin blanc en petite quantité, du foin et des fourrages artificiels. On exporte le quart des céréales et des vins.



Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des chevaux, des moutons, des cochons et des volailles. 50 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la marne, non utilisée, du minerai de fer, dont l'extraction a été abandonnée depuis 1810, des carrières de pierre à bâtir et de taille, exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Dole ; leur principale ressource consiste dans l'agriculture.

Il y a un moulin à farine à quatre paires de meules, une huilerie à manège, et une tuilerie, renommée par la qualité de ses produits, dans laquelle on fabrique annuellement 230.000 tuiles. Cette tuilerie et la charmante habitation à côté, appartiennent à M. Prélat, juge de paix du canton de Rochefort.

Les patentables sont : trois couvreurs, un cloutier au marteau, deux maréchaux taillandiers, un sabotier, un charron, un aubergiste, un boucher, un cordonnier, un marchand de vin en détail et un débitant de tabacs.

Biens communaux : une église, un cimetière, un presbytère en mauvais état, à l'extrémité nord du village, l'emplacement et les restes de l'ancienne église, une maison commune, contenant la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 40 élèves ; la salle de pompe à incendie, une pompe à incendie, et 166^h 53^a de pâtures, bois, friches, vignes, terres labourables, d'un revenu cadastral de 647 fr.

L'institutrice et la salle d'étude des filles, fréquentée en hiver par 38 élèves, occupent une maison louée par la commune.

On avait construit, en 1843, trois puits, avec pompe à eau, d'une belle architecture. L'un d'eux vient d'être démolé, et les deux autres sont sur le point de l'être, parce que les immondices qui encombrant les rues filtrent à travers. Il serait plus convenable, il nous semble, de faire disparaître la malpropreté des rues, que de supprimer les puits.

Bois communaux : 135^h 42^a, dont 4^h 59^a sont coupés annuellement. Essences dominantes : chêne, charme et tremble.

Budget : recettes ordinaires, 4.140 fr. ; dépenses ordinaires, 4.071 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Beaucoup de villes, célèbres dans l'histoire, conservent moins de traces de leur antique importance que n'en laisse apercevoir le village de Châtenois. Le 14 avril 1567, Quentin Heberlin adressa, au cardinal de Granvelle, une médaille d'Auguste, une statuette de Mercure et des fragments de mosaïque, qui y avaient été trouvés. Cette première découverte fut suivie de beaucoup d'autres. Les fouilles qu'on exécute en ce moment offrent un résultat étonnant. On retire des fûts de colonnes, des chapiteaux et des corniches en pierre tendre, semblable à celle de Tonnerre, d'une architecture toute romaine, des vases en terre, des mosaïques d'une grande richesse, des marbres aussi rares que variés, une multitude de médailles. On découvre des murs soigneusement exécutés en moellons enduits de ciment et revêtus de peintures à fresques d'une remarquable exécution, des rues pavées en pierres posées de bout, des espaces couverts de larges pierres scellées avec des crampons, un grand nombre de puits comblés, et beaucoup d'autres vestiges.

Une éminence, couverte de broussailles, appelée le *Buisson-rond*, n'est formée que de ruines. De là, jusqu'au ruisseau, on remarque une suite de monticules indiquant la place d'édifices ensevelis. Les contrées qui renferment le plus de débris s'appellent à la *Maltote, es Milles*, en *Combe-Saint-Martin*, en *Belle-Voye* et vers le *Cimetière*. Il serait à désirer que ces fouilles fussent continuées aux frais et sous la surveillance du gouvernement, afin d'assurer la conservation de tant d'objets précieux. Il est certain que

celles qui ont été exécutées en 1819, et plus tard à Alise, offraient des vestiges moins nombreux et moins intéressants que ceux de Châtenois. Les dents d'éléphant ramenées à la lumière le 9 février 1853, rappellent une cérémonie en usage chez les Romains, lors de la fondation d'une ville.



On remarque sur le territoire de cette commune des traces de fortifications militaires, que la tradition qualifie de camp romain. Les découvertes précédentes expliquent l'origine de ces retranchements, que le père Prudent avait cru être l'ouvrage des guerres féodales du XIV^e au XVI^e siècle. Les croyances populaires qu'on rencontre dans tous les lieux anciens, se retrouvent à Châtenois encore toutes vivaces. On raconte sérieusement qu'il y avait un couvent près de l'église, qu'on a vu le loup-garou et entendu le sabbat au-dessus des Combattes.

Les villages situés autour de Rochefort furent probablement ruinés par les hordes germaniques, de 293 à 297 et repeuplés par les prisonniers Chamaves ou Amaves, que Constance-Chlore envoya pour cultiver les campagnes voisines de Dole. Leurs noms, pour la plupart d'origine allemande, confirment cette conjecture. Amange, Archelange, Audelange, Romange, Wriange, par la simple addition d'un *n*, appartiendraient tous à la langue et même à la géographie de l'Allemagne. La prononciation française a dû amener la suppression de l'*n*.

Malgré l'antiquité évidente de ce lieu, le premier titre qui le mentionne ne date que du XI^e siècle. La chapelle de Châtenois avec ses dépendances est nommée dans la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, par l'archevêque Hugues II, de 1180 à 1185, comme faisant partie des biens affectés à la dotation de ce monastère. Elle est de nouveau nommée dans une charte de l'archevêque Hugues III, en 1092, et dans les bulles des papes Alexandre III en 1179, et Luce III en 1184, confirmatives des possessions de l'abbaye de Saint-Vincent.

Seigneurie : Châtenois formait une seigneurie particulière relevant de la prévôté de Rochefort. Le seigneur avait la justice haute, moyenne et basse, avec droit d'instituer un bailli, un châtelain, un procureur, un scribe, un maire, des sergents et forestiers, d'échantillonner les poids et mesures, de percevoir l'impôt des quatre cas, la banalité des fours, des moulins et les épaves. Le moulin dit Moulin-du-Pré, situé au centre même du village, fut accensé au XVI^e siècle pour la somme de 10 f., monnaie du pays, et *un gasteau tel qu'on le fait pour nopces*. Il y avait carcan et signe patibulaire pour la punition des criminels.

Seigneurs : Une famille noble de nom et d'armes, alliée à d'illustres maisons, possédait cette seigneurie, dans l'origine. En 1132, Hugues de Châtenois donna aux religieux de l'abbaye de Saint-Vincent, tous ses droits dans ce fief. Pierre de Châtenois, écuyer, vivait en 1225 et était mort en 1235. Il laissa pour héritiers *Hugues*, qualifié successivement de damoiseau et de chevalier, et *Guy*, dit de Dole, chevalier, marié à Agnès, vivant en 1242. Hugues fut père de *Gérard*, dit de Brognon, qui figure dans un acte de 1281, et de *Huguenin*, qui a signé des chartes de 1294, 1290 et 1305. Huguenin de Châtenois, dit le Roux, était fils de Guy. En 1275, il céda à Jean de Chalon sa maison-forte entourée de fossés, tout ce qu'il possédait dans la Combe et tout le terrain où la halle était bâtie. En 1277, les bénédictins de Saint-Vincent vendirent leur domaine de Châtenois à Alix, comtesse de Bourgogne, moyennant 13 livres estevenantes.

En 1335, Jean de Châtenois, dit Piscore, donna en mourant, à l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, ses terres et maisons de Châtenois, avec la dîme qu'il levait sur le territoire d'Audelange. En 1385, cette seigneurie était entre les mains de Henri de Lornes, de Rochefort, écuyer. Les descendants de ce dernier la vendirent à Etienne de Bernaud. En 1385, Isabeau de Jouffroy, veuve d'Etienne de Bernaud, en fit hommage à Laurence Perrenot, dame de Rochefort, veuve de Pierre de Montluel, chevalier, seigneur de Châteaufort. Les enfants d'Etienne de Bernaud l'aliénèrent à Jean Froissard, seigneur de Broissia. Claudine de Blanchot, veuve de ce gentilhomme, se qualifiait, en 1619, de dame de Châtenois. Ce fief ne sortit des mains de la famille de Froissard qu'à l'époque de la révolution de 1789. Une branche de la maison de Saint-Mauris ajoutait à son nom celui de Châtenois, mais il s'agissait d'un autre village, situé dans la Haute-Saône.

Château : Le château s'élevait sur une éminence artificielle, appelée autrefois la *Cour-Treuil*, à la place



occupée par l'église actuelle. La motte était environnée d'un fossé qui avait au moins 10 mètres de largeur. Cette forteresse est mentionnée dans le titre de 1275, que nous avons déjà cité. En 1402, sous Philippe-le-Hardi, on demanda justice et satisfaction de la prise du château et du bourg. Il y eut plusieurs rendez-vous au sujet de cette affaire, mais on ne voit pas dans l'histoire de Bourgogne, écrite par Dom Plancher, quel fut le motif réel de cette destruction. Etienne de Bernaud avait fait reconstruire une habitation sur l'emplacement du château détruit ; elle fut brûlée à son tour en 1636, par l'armée française, lors du siège de Dole. La maison construite par la famille Froissard, appartient aujourd'hui à madame veuve Gouvernet.

Fiefs : Il y avait plusieurs fiefs sur le territoire. Le principal était celui de Jacques Matai, provenant de Simon de Montmirey. Deux autres étaient en dernier lieu entre les mains de M^{me} de Camus et de M. de Grandmaison.

État ancien du village : Châtenois avait une certaine importance au moyen-âge. Il y avait des halles, un auditoire pour la tenue des assises, un marché chaque semaine et plusieurs foires par année. Il était habité par plusieurs familles nobles et par des officiers de justice.

Église primitive : Le cimetière renferme : 1° le chœur de l'ancienne église, dont la construction remontait au XIII^e siècle; 2° une petite chapelle à côté, appelée le charnier, qui était destinée à la sépulture des seigneurs du lieu. Contre le mur du fond de ce charnier, est une pierre tumulaire, sur laquelle sont gravés les traits d'un personnage en costume du moyen-âge.

Prieuré : M. D. Monnier, dans l'Annuaire du Jura pour 1844, signale un prieuré qui aurait existé à Châtenois. Cet historien a confondu Châtenois avec Chatonnay. Ce qui prouve son erreur, c'est que les deux prieurs qu'il nomme, Aîné de Baume (1348) et François-Gaspard de Grammont (1709), figurent précisément comme prieurs de Chatonnay dans l'Histoire de Gigny, par M. Gaspard.

Église actuelle : L'église actuelle a été bâtie en 1835, sur l'emplacement de l'ancien château. Elle s'élève au milieu de la prairie qui sépare les deux parties du village, au sommet d'une motte quadrangulaire. Elle est dédiée à saint Vincent, diacre et martyr, dont on célèbre la fête le 22 janvier. Elle a coûté 59.000 fr. Cet édifice se compose d'un porche, d'un clocher, de trois nefs, d'un sanctuaire au fond en forme de cul-de-four et de deux sacristies. Le porche est formé par deux colonnes et deux pilastres de l'ordre toscan, surmontés d'un fronton triangulaire.

L'architecture de ce monument est irrégulière. La nef principale est voûtée en berceau, tandis que les collatéraux sont plafonnés ; la porte d'entrée et les niches sont rectangulaires et les fenêtres sont à plein cintre. Le clocher est trop écrasé.

Le seigneur du lieu avait le patronage de l'église et le tiers des dîmes ; un autre tiers appartenait au curé, et le surplus au prieur de Jouhe.

Pèlerinage : Tous les ans, au 20 août, jour de la fête de saint Genès-le-Comédien, martyrisé à Rome, le 20 août 280, il se faisait à Châtenois une grande procession qui attirait une foule de pèlerins. On demandait au saint la guérison des douleurs rhumatismales. Le culte qu'on lui rendait avait beaucoup de rapport avec celui rendu à sainte Reine, à Alise, et avait probablement pris son origine dans des cérémonies païennes qu'on voulait déraciner.

Évènements divers : Au XIV^e siècle, la peste, les grandes compagnies et quarante années de guerre avaient désolé la prévôté de Rochefort. Un compte de celle prévôté (1309-1370), contient le passage suivant :

« Le receveur ne peut être payé des censes de Roichafort, d'Audelange, de Chastenois, de Faletans et des autres villes, pour cause de ce que li meix sunt et les terres en ruynes et en planches, et sunt morts et trespasés ceux qui dévoient les dites censes et n'y a nuls hers (héritiers). A Antorpe s'en sont allés les habitants et n'y a ni borde ni maison. »

En 1402, destruction du château et du village ; de 1477 à 1479, ruine par les armées de Louis XI ; de 1636 à 1640, par la peste et les guerres. Le 5 février 1668, le prince de Condé avait établi son camp à Châtenois, lors du siège de Dole.



Une épidémie meurtrière éclata dans le village en 1783. Le médecin philanthrope, Pierre- François Girod, de Mignovillard, s'empessa de s'y rendre pour porter aux malades les secours de son art ; mais au milieu de ses pénibles fonctions, il y fut attaqué lui-même de la fièvre, qui l'enleva le 5 septembre, à l'âge de 47 ans. Ses dépouilles mortelles furent transportées à Arlay, où il a été inhumé.

Curiosités : Le vallon des Vaux est charmant, mais la grotte qu'on y remarque a été trop vantée. Ce n'est qu'une simple excavation qui mérite à peine d'être citée.